

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

La Commission



[Bénin - Burkina Faso - Côte d'Ivoire – Guinée-Bissau – Mali – Niger – Sénégal – Togo]

Date de parution : décembre 2006

**INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION
AU SEIN DE L'UEMOA
(octobre 2006)**

Evolution par rapport à septembre 2006 caractérisée par :

- Une baisse du niveau général des prix au sein de l'Union ;
- Une hausse du niveau des prix des céréales sauf au Burkina ;
- Une augmentation des services d'enseignements au Burkina, en Côte – d'Ivoire, au Sénégal et au Niger ;
- Une hausse des tarifs de l'électricité au Burkina et au Sénégal.

Avertissement

Conformément au règlement n° 05/97/CM du 16 janvier 1997, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) remplace depuis le 1^{er} janvier 1998 l'Indice des Prix à la Consommation africaine (IPC) calculé dans la principale agglomération de chaque pays membre de l'UEMOA. Ce nouvel indice est plus performant que le précédent, par suite d'une base plus récente, d'une nomenclature commune et internationale, de pondérations actualisées (datant de 1996), d'une collecte des prix améliorée et de calculs plus précis. Cet indice est dit harmonisé car la même méthodologie a été appliquée dans huit Etats membres de l'UEMOA. Un indice régional UEMOA a été calculé à partir des indices nationaux harmonisés. Le calcul intègre désormais la Guinée – Bissau dont l'indice est ramené fictivement à la base 1996. Par ailleurs, l'indice régional est présenté en douze types de consommation conformément aux recommandations du Comité de suivi de l'IHPC des Etats membres de l'UEMOA.

Au plan régional, le niveau général des prix au mois d'octobre 2006 est ressorti en baisse à 0,3 %. Par contre, calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix progresse de 0,2 %.

Par rapport à octobre 2005, le niveau général des prix à la consommation a augmenté de 1,2 % et s'explique par la progression du niveau des prix des services de logement, de transport, de santé de communication et d'enseignement. Le niveau des prix des produits alimentaires a reculé de 1,1 %. (cf tableau 2).

Tableau 1 : Evolution des prix à la consommation dans les pays de l'UEMOA (base 100 : année 1996) (*)

PAYS	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
	oct-05	juil-06	août-06	sept-06	oct-06	1 mois	3 mois	12 mois
BENIN	133,8	135,5	134,2	137,8	136,6	-0,9	0,8	2,1
BURKINA FASO	128,3	129,6	129,0	126,8	127,1	0,3	-1,9	-0,9
COTE D'IVOIRE	132,2	136,6	136,6	135,5	134,7	-0,6	-1,4	1,9
GUINEE – BISSAU	184,9	190,9	192,8	191,9	192,1	0,1	0,7	3,9
MALI	116,6	117,0	116,7	117,3	117,6	0,2	0,5	0,9
NIGER	125,4	126,1	126,3	126,2	124,9	-1,0	-1,0	-0,4
SENEGAL	117,2	114,2	115,6	116,9	118,0	0,9	3,3	0,7
TOGO	123,6	125,0	125,7	126,9	123,8	-2,4	-1,0	0,2
Ensemble UEMOA	127,0	128,6	128,8	128,9	128,5	-0,3	0,0	1,2

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres

(*) Les relevés des prix ont été effectués dans la principale agglomération de chaque Etat membre

Tableau 2 : Evolution des prix selon le type de consommation dans l'UEMOA

Types de consommation	Pondé - rations	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		oct-05	juil-06	août-06	sept-06	oct-06	1 mois	3 mois	12 mois
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	36,9	127,1	127,4	127,5	127,1	125,6	-1,2	-1,4	-1,1
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	1,3	127,9	128,8	127,9	128,7	128,3	-0,4	-0,4	0,3
Articles d'habillement et chaussures	7,8	103,0	102,7	102,8	102,7	102,7	0,0	0,0	-0,3
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	13,7	127,1	130,0	130,4	131,2	132,9	1,3	2,3	4,6
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	6,2	112,2	111,4	111,9	112,2	112,0	-0,3	0,5	-0,2
Santé	3,5	119,8	122,4	123,7	125,1	125,9	0,7	2,9	5,1
Transports	9,9	155,5	161,1	161,5	162,5	161,1	-0,9	0,0	3,6
Communication	1,6	205,1	220,5	220,5	220,1	220,1	0,0	-0,2	7,3
Loisirs et culture	4,4	105,2	106,0	106,1	106,1	105,9	-0,2	-0,1	0,7
Enseignement	1,6	131,5	134,6	134,6	134,6	138,6	3,0	3,0	5,4
Restaurants et Hôtels	8,0	134,5	134,8	135,0	135,2	135,1	-0,1	0,2	0,4
Biens et services divers	5,1	111,0	112,0	111,9	112,2	112,2	0,0	0,2	1,1
UEMOA	100,0	127,0	128,6	128,8	128,9	128,5	-0,3	0,0	1,2

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres

I. EVOLUTION MENSUELLE

1.1 Niveau régional

Le niveau général des prix à la consommation de l'Union, au mois d'octobre 2006, est ressorti en baisse à 0,3 %. Cette diminution s'explique essentiellement par celle des prix des produits alimentaires et des services de transport. Le recul du niveau général des prix a été limité par l'augmentation du niveau des prix des services d'enseignement à la faveur de la hausse des frais de scolarité dans certains pays et de logement en liaison avec la hausse du niveau des prix de l'énergie. Quant aux produits alimentaires, la diminution du niveau des prix est effective dans tous les pays sauf au Burkina, au Mali et au Sénégal et s'explique par celle des prix des céréales. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix augmente de 0,2 % en rapport avec la progression du niveau des prix des services d'enseignement et de logement.

1.2 Par pays

Au Bénin, en octobre 2006, le niveau général des prix à la consommation s'est établi à -0,9 % contre une hausse de 2,7 % le mois précédent. La diminution du niveau général des prix s'explique par celle du niveau des prix des produits alimentaires. Hormis le prix du riz en vrac qui a augmenté de 4,9 % passant de 334 FCFA/kg en septembre 2006 à 351 FCFA/kg, la plupart des prix moyens des céréales ont reculé. Les prix moyen du kilogramme de maïs s'est établi à 152 FCFA contre 186 FCFA le mois précédent. Le prix du kilo du mil et du sorgho ont également connu des baisses de 10,6 % et de 13,9 % respectivement. S'agissant des légumes, on peut noter le recul du prix de la tomate fraîche et du gombo. En moyenne, la tomate fraîche s'est vendue à 224 FCFA/kg contre 323 FCFA/kg le mois précédent ; celui du gombo à 277 FCFA/kg contre 310 FCFA/kg le mois précédent. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix est resté stable à la faveur d'une baisse du niveau des prix des services de transports et de loisirs contre une hausse du niveau des prix des services de logement. L'inflation sous – jacente, a reculé de 0,3 % en rapport avec la diminution du niveau des prix des services de loisirs et de culture. Le niveau des prix des produits frais a diminué de 3,2 % et celui des produits énergétiques de 0,6 %. Le prix moyen du gaz – oil a été de 415 FCFA/l contre 440 FCFA/l le mois précédent. Alors que le prix du litre de l'essence ordinaire est resté stable, celui de l'essence super a diminué de 5,6 %. Au mois précédent, il coûtait 450 FCFA. Selon la provenance des produits, le recul du niveau des prix est du essentiellement à celle des prix des produits locaux.

Au Burkina, en octobre 2006¹, le niveau général des prix est ressorti en hausse à 0,3 % contre une baisse de 1,7 % le mois précédent. La progression du niveau général des prix s'expliquerait essentiellement par celle des prix des services d'enseignement (9,1 %) et de logement (15,2 %) en liaison avec la hausse des frais de scolarité et de celle des tarifs de l'électricité. Le niveau des prix des produits alimentaires a augmenté. Cette augmentation serait en rapport avec un mauvais approvisionnement des marchés en céréales de la nouvelle récolte et en viande. Le prix du kilogramme du petit mil s'est établi à 160 FCFA contre 149 FCFA le mois précédent et celui du maïs blanc est passé de 120 FCFA / kg en septembre 2006 à 132 FCFA / kg. Le prix du kilogramme de la viande du bœuf et du mouton a augmenté de 6,4 % et 5,6 %, respectivement, pour s'établir à 932 FCFA et à 1192 FCFA. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix, a progressé de 0,3 %. L'inflation sous – jacente s'est établi en hausse à 0,2 %. Selon la provenance, la progression du niveau général des prix s'expliquerait principalement par celle des prix des produits locaux.

En Côte d'Ivoire, en octobre 2006, le niveau général des prix à la consommation a baissé de 0,6 % contre de 0,8 % le mois précédent et s'explique essentiellement par celle du niveau des prix des produits alimentaires. L'observation des prix moyen indique une augmentation de ceux du riz local ou importé. Le prix du kilogramme du riz local a progressé à 344 FCFA contre 291 FCFA le mois précédent. Celui du riz importé est passé de 228 FCFA le précédent à 232 FCFA. Par contre les

¹ Les chiffres des mois de septembre et d'octobre transmis à la Commission sont provisoires

prix moyens de l'igname et du manioc ont reculé. Les légumes frais ont contribué aussi à la baisse du niveau des prix des produits alimentaires. La tomate cerise s'est vendue à 363 FCFA/kg contre 393 FCFA/kg le mois précédent ; le prix du kilogramme de gombo s'est établi à 576 FCFA contre 390 FCFA en septembre 2006. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix s'est stabilisé tout comme l'inflation sous – jacente s'est établie. Le niveau des prix des produits frais a enregistré une baisse de 2,6 % et celui du niveau des prix de l'énergie de 1,4 %. Selon la provenance, le niveau des prix des produits locaux a diminué alors que celui des produits importés a progressé de 1,5 %.

En Guinée – Bissau, en octobre 2006, le niveau général des prix a progressé de 0,1 % contre un recul de 0,4 % le mois précédent. La progression du niveau général des prix s'explique par celle du niveau des prix des services de logement et de santé. Le niveau des prix des produits alimentaires a diminué à la faveur de la détente sur les prix de la viande de bœuf et des légumes. De 2388 FCFA le kilo au mois précédent, la viande de bœuf est vendue à 2250 FCFA le kilo. Le prix du kilo de l'oignon s'est établi à 574 FCFA contre 621 FCFA le mois précédent. Le poisson s'est renchéri. Le kilo du mérrou frais, en particulier, est passé de 1274 FCFA en septembre 2006 à 1414 FCFA. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a augmenté de 0,3 %. L'inflation sous – jacente, s'est établie en baisse à 0,4 %. Le niveau des prix des produits frais a augmenté de 0,5 % et celui des produits énergétiques de 1,9 %. Selon la provenance, le niveau de prix des produits locaux a augmenté de 0,4 % contre une baisse de 0,4 % de celui des produits importés.

Au Mali, en octobre 2006, le niveau général des prix a progressé de 0,2 % contre 0,5 % le mois précédent en rapport avec la hausse du niveau des prix des produits alimentaires due à la tension sur les prix des légumes frais et des poissons. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a reculé de 0,3 % en rapport avec la baisse du niveau des prix des articles d'ameublement. Le taux d'inflation sous – jacente s'est établi en baisse de 0,4 % le mois précédent, il avait augmenté de 0,4 %. Le niveau des prix des produits frais a augmenté de 1,4 % et celui des prix des produits énergétiques de 0,5 %. Selon la provenance des produits, le niveau des prix des produits locaux a augmenté de 0,4 % contre une baisse de la même proportion du niveau des prix des produits importés.

Au Niger, en octobre 2006, le niveau général des prix a diminué de 1 % contre de 0,1 % le mois précédent. La détente des prix des céréales non transformées et des légumes frais est l'origine de la diminution du niveau des prix des produits alimentaires qui a influencé le niveau général des prix. En moyenne, le prix du kilo de maïs s'est établi à 151 FCFA contre 169 FCFA le mois précédent ; celui du mil est de 170 FCFA contre 204 en septembre 2006. Le kilo du sorgho est passé de 213 FCFA le mois précédent à 181 FCFA, enfin, le niébé a enregistré 239 FCFA le kilo contre 261 le mois précédent. Ainsi pour les principales céréales, le prix du kilo du riz a augmenté de 2,2 % par rapport au mois précédent où il était établi à 312 FCFA. Le niveau général des prix, calculé hors produits alimentaires, s'est stabilisé. Mais, on y notera une hausse des services d'enseignement de 7,2 % en rapport avec la progression des frais de scolarité. L'inflation sous – jacente s'est stabilisée comme au mois précédent. Le niveau des prix des produits frais a diminué de 3,1 % et celui des produits énergétiques de 1,3%. Selon la provenance des produits, la baisse du niveau des prix au cours de ce mois s'explique à la fois par celle des prix des produits locaux et importés.

Au Sénégal, en octobre 2006, le niveau général des prix est ressorti en progrès de 0,9 % contre 1,1 % le mois précédent accusant ainsi cinq mois de hausse successive. Une tendance haussière du niveau des prix depuis le mois de juin 2006 s'est amorcée sous l'influence de la progression des prix des produits alimentaires. Comme le mois précédent, la hausse du niveau des prix au cours de ce mois s'explique essentiellement par celle des prix des produits alimentaires en rapport avec l'augmentation du niveau des prix des produits de la pêche et des fruits. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix s'est établi à 1 % en liaison avec la progression du niveau des prix des services de l'enseignement et de logement. L'inflation sous – jacente a progressé de 0,6 %. Le niveau des prix des produits frais a augmenté de 1,9 % et celui de

l'énergie a augmenté de 6,6 % suite à la hausse du prix de l'électricité. Selon la provenance, l'inflation du mois est due à la hausse des prix des produits locaux.

Au Togo, en octobre 2006, le niveau général des prix a diminué de 2,4 % contre une hausse de 0,9 % le mois précédent. La baisse du niveau des prix est générale pour tous les types de consommation à l'exception de celui des services de logement qui ont progressé de 1,6 %. La diminution du niveau des prix des produits alimentaires s'est établie à -7,6 % et s'explique par celle de la quasi - totalité des variétés de produits composants les alimentaires. Le prix du kilo du maïs a été de 94 FCFA contre 114 FCFA le mois précédent, soit une baisse de 17,5 %; celui du chinchard fumé est passé de 1414 FCFA en septembre 2006 à 1240 FCFA, soit un recul de 12,3 %. Le prix de la tomate fraîche a également reculé de 28,5 % pour établir à 273 FCFA. Calculé hors produits alimentaires, le niveau des prix a augmenté de 0,2 % en rapport avec la hausse des prix des services de logement. L'inflation sous – jacente, s'est établie en baisse à 1 %. Le niveau des prix des produits frais a diminué de 9,5 % mais celui des produits énergétiques a cru de 1,6 %. Selon la provenance, l'inflation au cours de ce mois s'explique à la fois par celle des prix des produits locaux et importés.

II. EVOLUTION ANNUELLE

Comparativement au mois d'octobre 2005, le niveau général des prix a progressé de 1,2 %. Les types de consommation qui ont influencé le niveau général des prix sont les services de logement, de santé, de transport, de communication et d'enseignement. Le niveau des prix des produits alimentaires a baissé de 1,1 % au sein de l'Union.

Le taux d'inflation au sein de l'UEMOA, calculé sur la base de l'indice moyen des douze derniers mois, s'est établi en hausse à 2,9 % affichant une diminution de 1,3 point de pourcentage par rapport au mois précédent. L'écart – type de la distribution des taux d'inflation moyens par Etat s'est établi à 1,1 contre 1,2 en septembre 2006.

Par rapport à la norme communautaire fixée à 3,0 % maximum, la Guinée – Bissau, le Mali, le Niger et le Sénégal ont respecté le critère. Les autres pays ont enregistré un taux d'inflation compris entre 3,1 % (Côte d'Ivoire) et 4,6 % (Bénin). L'examen par type de consommation montre que le niveau des prix moyens des services de transport et de logement a augmenté en rapport avec la hausse des prix des produits énergétiques. Le niveau moyen des prix des produits alimentaires a enregistré une hausse de 2,0 %. (cf. tableaux 3 et 4).

Tableau 3 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois

PAYS	Moyenne de la période novembre 2004 à octobre 2005 (1)	Moyenne de la période novembre 2005 à octobre 2006 (2)	Variation (2)/(1) en %
BENIN	129,9	135,9	4,6
BURKINA FASO	121,9	126,3	3,6
COTE D'IVOIRE	130,4	134,5	3,1
GUINEE - BISSAU	182,9	186,4	2,0
MALI	112,6	115,1	2,1
NIGER	121,8	123,7	1,5
SENEGAL	112,0	114,1	1,8
TOGO	120,9	125,7	4,0
UEMOA	123,6	127,2	2,9

Tableau 4 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois par type de consommation

Types de consommation	Moyenne de la période novembre 2004 à octobre 2005 (1)	Moyenne de la période novembre 2005 à octobre 2006 (2)	Variation (2)/(1) en %
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	122,2	124,7	2,0
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	128,4	127,7	-0,5
Articles d'habillement et chaussures	103,8	102,9	-0,9
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	124,9	129,2	3,4
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	111,1	111,7	0,5
Santé	119,6	122,7	2,6
Transports	143,1	159,3	11,3
Communication	202,8	218,0	7,5
Loisirs et culture	106,0	105,9	-0,1
Enseignement	129,5	134,5	3,9
Restaurants et Hôtels	134,0	134,6	0,5
Biens et services divers	112,2	111,5	-0,6
UEMOA	123,6	127,2	2,9

Tableau 5 : Variation mensuelle par pays du niveau des prix des produits selon l'état et l'origine (mois d'octobre 2006)

Nature et provenance du produit	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo
Etat du produit								
produits frais	-3,2	0,2	-2,6	0,5	1,4	-3,1	1,9	-9,5
produits énergétiques	-0,6	0,6	-1,4	2,0	0,5	-1,3	6,6	1,6
produits autre que produits frais et énergie	-0,3	0,2	0,0	-0,4	-0,3	0,0	0,2	-1,0
Origine du produit								
produits locaux	-1,5	2,7	-1,1	0,4	0,4	-1,2	1,4	-2,4
produits importés	0,4	-4,8	1,5	-0,4	-0,4	-0,8	-0,4	-2,2

Tableau 6 : Prix moyens en octobre 2006 de quelques céréales par pays

Prix moyens	Bénin		Burkina		Côte d'Ivoire		Guinée - Bissau		Mali		Niger		Sénégal		Togo	
	oct-05	oct-06	oct-05	oct-06	oct-05	oct-06	oct-05	oct-06	oct-05	oct-06	oct-05	oct-06	oct-05	oct-06	oct-05	oct-06
Mil	nd	330	285	160	nd	nd	353	369	nd	nd	197	170	nd	nd	310	223
Maïs	nd	320	159	137	nd	nd	nd	nd	nd	nd	204	151	nd	nd	167	94
Riz importé ou en vrac	nd	351	271	275	300	344	283	260	nd	nd	333	319	nd	nd	346	329

Graphiques

